



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région Pays de la Loire  
Maine-et-Loire



Saumur, le - 4 MAI 2017

Monsieur le Président  
Communauté d'Agglomération  
Saumur Val de Loire  
Pôle Urbanisme  
Direction de l'Aménagement et de la  
Cohésion du Territoire  
11 rue du Maréchal Leclerc – CS 54030  
49408 SAUMUR CEDEX

Nos réf. : FG.CP / 17.274

Objet : P.L.U de la commune de Le-Puy-Notre-Dame – Modification simplifiée n°3 - Avis

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de le Puy-Notre-Dame.

Compte tenu des différents éléments fournis dans le dossier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire émet **un avis favorable** à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Gérard AUBRY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire – Maine-et-Loire  
5 rue Darwin – CS 80806 – 49008 ANGERS Cedex 01 – ☎ 02 41 22 61 00 – 📠 02 41 48 04 84  
[www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr) – [contact49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:contact49@artisanatpaysdelaloire.fr)  
SIRET : 130 020 688 00052